

# Recrutement en 1<sup>re</sup> année du Brevet National des Métiers d'Arts (BNMA) spécialités Bijouterie ou Ébénisterie

Cocher la spécialité demandée :

- Bijouterie au LP Guimard à Lyon
- Ébénisterie au LP Lamarque à Rillieux-la-Pape

Une fois complétée et signée, cette fiche est à remettre à l'établissement actuel de scolarisation pour le **11 mai** au plus tard.

Le collège la complètera et apposera l'avis du chef d'établissement, puis la téléversera dans l'espace dématérialisé appelé « PassRL », **au plus tard pour le 13 mai 2026** (Voir annexe 25 : Note technique d'utilisation PassRL).

**ATTENTION : POUR ÊTRE PRIS EN COMPTE, TOUT DOSSIER DÉPOSÉ DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE SAISIE DANS AFFELNET LYCEE**

## Informations administratives

Nom, Prénom : .....

INE (Identifiant National Elève) : .....

Obligatoire : cet identifiant doit correspondre précisément à celui enregistré dans Affelnet Lycée.

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Sexe : F  G

Nom et prénom du représentant légal 1 : .....

Nom et prénom du représentant légal 2 : .....

Adresse du candidat : .....

Téléphone : .....

Mail (Obligatoire) : .....

Établissement actuel : .....

Classe fréquentée en 2025-2026 : .....

Classe fréquentée en 2024-2025 : .....

Classe fréquentée en 2023-2024 : .....

## Constitution du dossier et modalités de recrutement

LES DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT :

- Bulletins trimestriels de cette année

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES : L'élève peut joindre au dossier toute pièce relative à des activités artistiques scolaires et extra-scolaires qui montrent son engagement et permettent de mieux connaître le jeune.

Une convocation à un entretien sera adressée par mail au candidat.

L'entretien se déroulera **entre le 20 et le 27 mai**, en présentiel ou à distance. Il a pour objectif d'approfondir les motivations du candidat et de mesurer s'il appréhende les exigences de la formation et des métiers associés.

Les résultats de l'affectation seront disponibles le 30 juin 2026.

### Questionnaire élève

Il est ici souhaité que le candidat s'exprime librement et avec sincérité car la formation exige un engagement solide.

Précisez vos réponses avec vos propres mots :

Avez-vous l'expérience d'une pratique artistique (dessin, peinture, sculpture, musique, danse, théâtre, etc.) ?

Avez-vous une pratique d'atelier ou d'activité manuelle ? Aimez-vous expérimenter ?

Avez-vous effectué un stage dans un domaine professionnel lié à une pratique artistique et/ou le travail du bois ? Si oui lequel ?

Avez-vous été à des journées portes ouvertes ? Si oui lesquelles ? Qu'en avez-vous pensé ?

Date et signature du candidat :

Date et signature du représentant légal 1 :

Date et signature du représentant légal 2 :

*L'académie de Lyon traite vos données personnelles afin d'assurer la gestion des affectations des élèves en lycée, conformément au règlement européen (UE) 2016/679 et à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Pour plus d'informations sur ce traitement, vous pouvez consulter le site de l'académie en cliquant sur le lien suivant : <https://www.ac-lyon.fr/traitement-des-donnees-les-eleves-et-leurs-representants-legaux-129383>  
Vous pouvez exercer vos droits, en vous adressant à notre délégué à la protection des données : [dpd@ac-lyon.fr](mailto:dpd@ac-lyon.fr)*

### Avis à compléter par l'établissement d'origine

Avis circonstancié du professeur principal ou du chef d'établissement d'origine en associant l'avis de l'enseignant d'arts plastiques sur les aptitudes de l'élève à poursuivre en BNMA :

.....

.....

.....

.....

Avis du chef d'établissement d'origine sur la candidature :     Favorable                       Réservé

Nom :

Date et signature :

### À compléter par l'établissement d'accueil

Évaluation du dossier :

.....

.....

.....

.....

Entretien prévu le .....

**Avis de l'établissement d'accueil après l'entretien :**     Favorable     Réservé



#### Consignes pour l'évaluation finale :

L'établissement d'accueil doit saisir dans l'application PassRL, **avant le 2 juin** :

- Un **avis très favorable**, lorsque l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil ont porté conjointement un avis favorable sur la candidature de l'élève.
- Un **avis favorable** lorsqu'un seul des deux établissements a porté un avis favorable sur la candidature.
- Un **avis réservé**, lorsque les deux établissements ont porté un avis réservé sur la candidature.
- Pas d'entretien réalisé : aucune bonification (saisir avis réservé dans PassRL)